



Clause de non concurrence syntec 3018

Par **sitix2008**, le **05/03/2008** à **08:46**

Bonjour,
J'ai une question sur la clause de non concurrence.

Actuellement je suis salarié d'une petite SII "A" qui utilisé une "SII B" plus grande et qui m'as placé chez un client Final "C"

Je suis chez en mission chez le client final "C" depuis 2 ans.

Le client final veut m'embaucher.
J'ai signé un contrat de travail avec ma "SII A" dans lequel il n'y a pas de clause de non concurrence.

Ma société "SIIA" a comme convention collective la SYNTEC (N° 3018)

J'aurai de problèmes à cause de la clause de non concurrence ??